



HAUTE FIDÉLITÉ
PÔLE RÉGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES HAUTS-DE-FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
 Déclarée en Préfecture de l'Oise sous le numéro W601002842
 Siège social : 8 avenue de Bourgogne 60000 Beauvais

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 22 septembre 2020

Le mardi 22 septembre 2020 à 14h00, les membres de l'association HAUTE FIDÉLITÉ, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture de l'Oise et publiée au journal officiel le 19 mars 2005, identifiée au RNA sous le numéro W601002842, n° SIRET 482 002 177 00012, dont le siège social est sis au 8 avenue de Bourgogne à Beauvais (60000), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au métaphone à Oignies (62), sur convocation faite par le Conseil d'administration, selon courriel simple adressé le 02 septembre 2020 à chaque membre.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que mandataire.

Sont présents avec voix délibérative : 39 adhérents

4ÉCLUSES (Les)	DELBECQ	Aurélien
9-9BIS - Le Métaphone (Le)	GALAN	Olivier
Abattoir (L')	QUILLET	Claude
AGDL production	VANDERHAEGEN	Elise
ARA (L')	SEGUIN	Clément
ASCA / Ouvre-boîte (L')	CHERENCE	Philippe
Attacafa	ROUX	Héloïse
BA ZIQUE	DA COSTA	Elizabeth
BIC (La)	DE LAGUERIE	Patrick
Bougez Rock	DECASTIAUX	Sébastien
Campus des musiques actuelles (Le)	ADAM	Arnaud
Cave aux poètes (La)	LEFEVRE	Nicolas
Celebration Days Records	LIPPENS	Michael
Droit de cité	BRIDOUX	Laurent
Dynamo	BAILLEUX	Camille
EF2M	LEMPEREUR	Loïc
EN NORD MASSIF	ALBA	Julien
Flow	DESPLANQUES	Sylvain
FUZZÉE (La)	MACAUX	Alice

Grand Mix (Le)	COLIN	Boris
Grange à musique (La)	CASSINI	Ambre
HS PROD	TOULOUSE	Simon
In the sun prod	MAROLLE	Céline
Jazz en Nord (Le)	LEGRAND	THIERRY
Lune des Pirates (La)	GRILLON	Antoine
Malterie (La)	LOUFRANI	Bastien
Manufacture (La)	BARRE	Cédric
MUZZIX	DEBOSKRE	Margot
Norad Promotion	JACOB	Vincent
PFM	PASQUALINI	Jean
Play it loudly	DEBARGE	Cyril
Poche (Le)	DELSART	François
Prolifik Records	OSSYWA	Nicolas
Radio Campus Amiens	VAILLANT	Jessica
Radio Plus	MAILLE	Julien
rock'Aisne	FONDEMENT	Jean Michel
Sostenuto	LECLERC	Magali
Terrier Production (Le)	SEN GUPTA	Robin
Tourcoing Jazz Festival	SUBTS	Yann

Sont représentés avec voix délibérative : 11 adhérents

Aéronef (L')	OLLA	Benoît
Biscuiterie (La)	MONVILLE	Alex
Briqueterie (La)	TREDET	Léa
Caves à musique de Tergnier (Les)	BECRET	Nadine
Centre culturel Gérard Philipe	GODEFROID	Philippe
ESMD	LANCIAUX	Bertrand
Manekine (La)	BOUCHEKHCHOUKH	Karim
Nuits secrètes (Les)	HUFFORD	Martial
Radio Graf'hit	CALMELS	Nicolas
Road Studio	MATHIEU	Benjamin
Vailloline	SZCZEPANEK	Maxime

Sont présents sans voix délibérative : 6 membres de l'équipe salariée

HAUTE FIDÉLITÉ	CORDIER	Antoine
HAUTE FIDÉLITÉ	DABETIC	Milena
HAUTE FIDÉLITÉ	FALCE	Clément
HAUTE FIDÉLITÉ	SCHULZ	Johann
HAUTE FIDÉLITÉ	HENNING	Romain
HAUTE FIDÉLITÉ	SAUZET	Juliette

L'Assemblée réunissant 50 membres présents ou représentés sur les 71 membres composant l'association, soit plus de la moitié des adhérents, peut donc délibérer régulièrement.

L'Assemblée est présidée par Boris COLIN, en qualité d'administrateur de l'association.

Johann Schulz rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral de l'association ;
2. Bilan 2019 et projections ;
3. Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
4. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes ;

5. Examen et approbation du rapport moral et des comptes dudit exercice ;
6. Affectation du résultat de cet exercice ;
7. Présentation du budget prévisionnel 2020 de HAUTE FIDÉLITÉ ;
8. Cotisation à HAUTE FIDELITE : modifications du règlement intérieur (cotisations des structures en régie directe, ajout d'une tranche de cotisation).
9. Elections partielle du Conseil d'Administration et du Bureau de HAUTE FIDÉLITÉ ;
10. Questions diverses.

- 1. LECTURE DU RAPPORT MORAL ET QUESTIONS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES DE HAUTE FIDÉLITÉ**
Boris COLIN, le président de HAUTE FIDÉLITÉ procède à la lecture du rapport moral de l'exercice écoulé. Ce rapport est annexé au présent procès-verbal. Johann SCHULZ, le directeur de l'association complète ce rapport moral par une présentation du rapport d'activité 2019 de HAUTE FIDÉLITÉ.

- 2. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**
Clément FALCE, administrateur de l'association présente le rapport de gestion proposé par le Conseil d'administration et les comptes annuels tels qu'ils ont été arrêtés au 31 décembre 2019. A noter l'absence de la trésorière Mme Catherine DEBERGUE, qui a quitté ses fonctions au sein du bureau de l'association le 11 septembre 2020.

- 3. LECTURE DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Clément FALCE, administrateur de l'association procède à la lecture du rapport du commissaire aux comptes de HAUTE FIDÉLITÉ, qui certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2019. En effet, Madame Gourguechon, collaboratrice de Monsieur Hublet, commissaire aux comptes pour SECOVI Audit n'a pas pu se rendre disponible du fait des mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Le mail justificatif de son absence se trouve en annexe du présent procès verbal.

- 4. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DES COMPTES DUDIT EXERCICE**
- 5. AFFECTATION DU RESULTAT DE CET EXERCICE**
- 6. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020 DE HAUTE FIDÉLITÉ**

Trois résolutions sont mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport de gestion, prend acte et approuve le contenu de ces deux rapports, ainsi que les comptes annuels de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice écoulé s'élevant à + 837 euros, telle qu'elle lui est proposée par le conseil d'administration. Elle décide, en conséquence, d'affecter cet excédent au poste « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- 7. Cotisation à HAUTE FIDELITE : MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR (COTISATIONS DES STRUCTURES EN REGIE DIRECTE, AJOUT D'UNE TRANCHE DE COTISATION).**

Trois résolutions sont mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la mise en place d'une cotisation forfaitaire égale à 600€ pour les adhérents en régie directe dès 2020.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve dès 2020 la mise en place d'une tranche de cotisation intermédiaire entre 250 000€ et 375 000€ ainsi qu'entre 375 000€ et 500 000€. Le montant de chacune de ces tranches sera de :

- Entre 250 000€ et 375 000€ :
 - Pour un montant d'activité globale inférieur à 50% : 175€
 - Pour un montant d'activité globale supérieur à 50% : 350€
- Entre 375 000€ et 500 000€ :
 - Pour un montant d'activité globale inférieur à 50% : 225€
 - Pour un montant d'activité globale supérieur à 50% : 450€

Cette résolution est adoptée à la majorité.

TROISIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le passage du terme « producteur de spectacle » du collège 1- Diffusion au Collège 3 – Production à l'article 5 paragraphe 4 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. ELECTIONS PARTIELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HAUTE FIDÉLITÉ

Après un an d'existence, il est procédé à l'élection partiel des membres du Conseil d'administration. Les postes à pourvoir pour un mandat de deux ans sont les suivants :

Collège 1 : DIFFUSION

2 postes, occupés actuellement par Benoit Olla (Aéronef) et Philippe Cherencé (ASCA/L'Ouvre Boîte)

Collège 2 : FORMATION ET TRANSMISSION

1 poste, occupé actuellement par Angélique Lyleire (Le Relief)

Collège 3 : PRODUCTION ARTISTIQUE/CREATION

2 postes, occupés actuellement par Céline Marolle (In The Sun Prod) et Cyrile Debarge (Play it loudly)

Collège 4 : INFORMATIONS/MEDIAS

2 postes, occupés actuellement par Jean Pasqualini (PFM radio) et Gary Lomppez (Wezaart)

Collège départements :

1 poste, occupé actuellement par Dominique Letoffé (Festival Pic'Arts) pour le département de l'Aisne

Se sont présentés aux élections :

COLLEGE 1 - DIFFUSION			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
ASCA/L'Ouvre Boîte	Cherencé	Philippe	2 ans
4Ecluses	Delbecque	Aurélien	2 ans
COLLEGE 2 - FORMATION ET TRANSMISSION			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
Relief	Lyleire	Angélique	2 ans
CMA Valenciennes	Adam	Arnaud	2 ans
COLLEGE 3 - PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
In the sun prod	Marole	Céline	2 ans

Play it loudly	Debarge	Cyril	2 ans
Road Studio	Mathieu	Benjamin	2 ans
COLLEGE 4 - INFORMATION/MÉDIAS			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
PFM	Pasqualini	Jean	2 ans
COLLEGE AISNE (02)			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
La Manufacture	Barré	Cédric	2 ans

Les candidates et candidats à un poste au sein du Conseil d'administration sont invités à présenter leurs structures et leurs motivations. Il est rappelé que le Conseil d'administration est « élu à bulletin secret, par suffrage universel uninominal à un tour » par l'Assemblée Générale.

Après dépouillement des votes, le résultat de l'élection du Conseil d'administration est le suivant :

COLLÈGE	STRUCTURE	MANDATAIRE		DURÉE DU MANDAT	ÉLU-E DEPUIS
DIFFUSION (1)	Grand Mix (Le)	COLIN	Boris	2 ans	2018
DIFFUSION (1)	4Écluses	DELBECQ	Aurélien	2 ans	2019
DIFFUSION (1)	ASCA/Ouvre-Boite (L')	CHERENCE	Philippe	2 ans	2019
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	ARA (L')	DEBERGUE	Catherine	2 ans	2018
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Prolifik Records	OSSYWA	Nicolas	2 ans	2018
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Relief	LYLEIRE	Angélique	2 ans	2019
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	In The Sun Prod	MAROLLE	Céline	2 ans	2019
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	Play It Loudly	DEBARGE	Cyril	2 ans	2019
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	Sostenuto	LECLERC	Magali	2 ans	2018
INFORMATION/MÉDIAS (4)	Radio Campus Amiens	VAILLANT	Jessica	2 ans	2018
INFORMATION/MÉDIAS (4)	PFM	PASQUALINI	Jean	2 ans	2019
<i>INFORMATION/MÉDIAS (4)</i>	<i>Vacance de poste</i>				
COLLÈGE AISNE	Manufacture (La)	BARRÉ	Cédric	2 ans	2019
COLLÈGE OISE	Grange à Musique (La)	BOUQUE	Thomas	2 ans	2018
COLLÈGE NORD	Dynamo	BAILLEUX	Camille	2 ans	2018
COLLÈGE PAS-DE-CALAIS	9/9bis - Métaphone (Le)	GALAN	Olivier	2 ans	2018
COLLÈGE SOMME	Lune des Pirates (La)	GRILLON	Antoine	2 ans	2018

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Boris COLIN clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Boris COLIN, administrateur.

Fait à Lille, le 25 septembre 2020.

Boris COLIN